



LES NOUVELLES DU GRIP

4/03

L'équipe du GRIP
vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2004.

*Lettre d'information
du Groupe de recherche
et d'information sur la paix
et la sécurité (GRIP)*

Trimestriel n° 30 – 4e trimestre 2003
GRIP - Rue Van Hoorde, 33
B - 1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
E-mail: admi@grip.org
Website: www.grip.org
Ed. resp.: Bernard Adam
(Dépôt 1030 Bruxelles 3)

Le GRIP est une organisation
d'éducation permanente,
reconnue – et soutenue – par
la Communauté française.

L'Union européenne ne doit pas devenir une puissance militaire

Dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 et de la guerre en Irak, les Européens avaient demandé à Javier Solana, le Haut-représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, de préparer un « concept stratégique ». Ce document devait être discuté lors du Conseil européen des 12 et 13 décembre 2003. L'une des questions centrales dans l'élaboration d'un concept stratégique est celle de l'usage de la force. Depuis deux ans, certains ont insisté sur la nécessité de renforcer les moyens militaires de l'Europe. Mais quels moyens ? Et surtout pour quoi faire ?

Les capacités militaires permettent deux missions distinctes. La première est la protection du territoire et de la population de l'UE. C'est la « défense de l'Europe » qui, pour des raisons d'efficacité devrait être réorganisée afin d'éviter la dispersion des efforts et les gaspillages financiers. Mais puisque l'Union européenne n'est plus menacée comme par le passé, son dispositif actuel doit avant tout être restructuré et adapté aux nouveaux risques et menaces. La mise en commun des ressources permettra des économies d'échelle et le niveau actuel des dépenses militaires semble être suffisant. Le coût total du dispositif variera en fonction du degré d'utilisation plus ou moins autonome de la structure de l'OTAN, éternel débat avec les Américains qui veulent garder la maîtrise et le contrôle de l'institution.

L'Europe, force tranquille

L'autre mission est la projection des forces en dehors du territoire européen. C'est ici que le débat est le plus délicat. Techniquement, les Européens sont capables de réunir des forces plus ou moins importantes pour autant qu'ils se réorganisent. La « force de

déploiement rapide » de 50.000 à 60.000 hommes, normalement opérationnelle fin 2003, devrait remplir ce rôle. Mais certains prônent la mise en place de moyens beaucoup plus importants. Avant toute décision de ce genre, il est nécessaire de fixer les objectifs et les conditions d'usage de la force.

L'Union européenne doit non seulement défendre ses intérêts mais également les valeurs qu'elle entend promouvoir dans le monde. Son objectif stratégique n'est pas de devenir un « empire » mais bien une « puissance tranquille », acteur de stabilité par la coopération et le multilatéralisme. Elle est déjà une puissance économique, commerciale et financière. Elle doit aussi devenir une puissance politique, utilisant d'abord tous ses moyens non militaires pour empêcher que des crises ne se transforment en conflits. D'où le concept de prévention des conflits qui doit être mis en oeuvre par des mécanismes classiques (la diplomatie) ou nouveaux (équipes de médiateurs sur le terrain). De plus, elle accomplit une action globale à long terme en luttant contre les causes profondes qui génèrent les guerres ou les actes de terrorisme.

Une puissance militaire mais surtout politique

L'usage de la force par l'UE doit obligatoirement s'inscrire dans le cadre d'une décision du Conseil de sécurité des Nations unies. Renforcer les moyens militaires de l'UE devrait donc servir à renforcer ceux de l'ONU. Toute action militaire unilatérale est par conséquent exclue, tout comme la notion de « guerre préventive ».

Bernard Adam,
Directeur du GRIP.
(suite en page 2)



Livres reçus

Annuaire français de relations internationales (AFRI) 2003, Volume 4

Sous la direction de Serge Sur et Jean-Jacques Roche, Centre Thucydide, Paris, Bruylant, Bruxelles, 2003, 1034 p., 125 €.

Pour sa quatrième année de publication, l'AFRI réunit à nouveau une cinquantaine de contributions d'universitaires, de diplomates et d'experts francophones. Excellent recueil de textes de haut niveau, à la présentation à l'ancienne fort agréable à lire. Il commence par 4 études : « Théorie des relations internationales », « Diplomatie et sécurité », « Quelle politique transatlantique de sécurité ? » et « L'élargissement de l'Union européenne » ; on trouve ensuite 15 rubriques thématiques, comme par exemple « L'Union européenne, acteur des relations internationales », sous la direction d'Eric Remacle. On y trouve encore la « Chronologie internationale de l'année 2002 », une bibliographie, des informations pratiques.

La sécurité de l'Europe et les relations transatlantiques au seuil du 21^e siècle Actes du colloque des 27 et 28 septembre 2001

Sous la direction de Yves Jeanclous, Bruylant, Bruxelles, 2003, 415 p., 50 €.

L'Union européenne élabore et met en œuvre une Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) habile à garantir et même à assurer le maintien de la paix et de la sécurité, tout spécialement en Europe. Elle se trouve alors en bute aux prétentions nord-américaines de domination économique, politique et militaire. Deux temps sont déclinés : après celui des interrogations et de la solitude (I), est peut-être venu celui des coopérations et de la solidarité dans les relations transatlantiques. Ces deux thèmes d'analyse sont confrontés par 23 universitaires et diplomates venus des deux rives de l'Atlantique, dans cet excellent recueil.

Kabila et la révolution congolaise Panafricanisme ou néocolonialisme ?

Ludo Martens, préface de Aboulaye Yerodia, EPO, Anvers, 2002, 719 p.

Ludo Martens livre une analyse intéressante et atypique des événements qui se sont déroulés de 1997 à 1999 en RDC. La multiplicité des acteurs et la diversité des enjeux en cause dans ce conflit, y sont exposés en détail et abondamment commentés. A travers 11 chapitres, Ludo Martens se fait témoin et historien d'une époque décisive pour l'avenir du peuple congolais. La fin du règne clientéliste et kleptocrate de Mobutu, l'avènement de LD Kabila dont il présente les projets de société, les relations houleuses de Kinshasa avec Kigali et Kampala, l'intervention des puissances occidentales aux fins de recoloniser l'Afrique, la guerre d'agression d'août 1998 et les injustes Accords de Lusaka mettant le pays sous tutelle sont minutieusement décrits. Si la grille de compréhension des faits adoptée dans cet ouvrage est résolument marxiste, celui-ci offre néanmoins aux lecteurs un certain nombre d'outils pertinents pour comprendre l'histoire contemporaine de ce pays.

L'Union européenne ne doit pas devenir une puissance militaire

(suite de la page 1)

Mais, au-delà de la légalité, se pose la question de l'efficacité d'une action militaire. Un principe essentiel est que le recours à la force ne peut se réaliser que si toutes les options non militaires ont échoué. Un deuxième principe est que l'action militaire ne peut aboutir à une aggravation de la situation ; trop souvent une opération est lancée en désespoir de cause sans qu'une évaluation des chances de réussite soit réalisée.

L'Union européenne doit donc se démarquer clairement des conceptions de l'actuelle administration américaine qui considère l'outil militaire comme un moyen parmi d'autres (diplomatie, financier,...) pour peser sur le cours des relations internationales ou sur le sort d'un pays. L'erreur fondamentale de la doctrine néo-conservatrice qui guide les choix de l'actuelle administration américaine, est de surestimer les capacités réelles de l'usage de la force en croyant aveuglément que la technologie moderne permettra de régler des problèmes de nature très complexe. Par conséquent, ils sous-estiment entièrement les facteurs humains et sociaux.

L'exemple des Etats-Unis en Irak

Puisqu'un « concept stratégique européen » a été imaginé après l'invasion de l'Irak, il n'est pas inutile que les Européens observent d'un peu

plus près ce qui s'y est passé. Au plan strictement militaire, il est vrai que les forces américaines et britanniques ont mis en déroute l'armée irakienne en trois semaines. Mais aujourd'hui, on peut qualifier ce résultat de victoire à la Pyrrhus. Bien que le président Bush ait déclaré officiellement la fin de la guerre le 1^{er} mai, elle continue bel et bien puisqu'en novembre les forces américaines étaient victimes d'une moyenne de 35 attaques par jour.

De plus, les actes de terrorisme se sont multipliés en dehors de l'Irak. Les dirigeants américains ont de plus en plus de difficultés à justifier leur intervention et sont divisés sur la manière de sortir du bourbier irakien. Le 16 octobre, dans une note confidentielle révélée par le quotidien *SA Today*, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, écrivait que dans la bataille mondiale contre le terrorisme, « mon impression est que nous n'avons pas fait aujourd'hui de progrès vraiment décisifs ». Il reconnaissait que la cause du *djihad* (guerre sainte) avait fait de nouveaux adeptes dans le monde musulman et que l'intervention en Irak y avait largement contribué.

L'UE doit tenir compte des enseignements de l'exemple irakien. Au-delà des discours officiels, la réalité montre une fois de plus que les solutions militaires aboutissent difficilement au résultat escompté. La prudence s'impose donc dans le renforcement des capacités militaires de l'Union européenne.

Bernard Adam

Un concept stratégique pour l'Union européenne: le choix d'une « puissance tranquille »

Depuis sa première présentation au Conseil européen de Thessalonique, le 20 juin 2003, le projet de concept stratégique européen, élaboré par M. Javier Solana, Haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, a certes été discuté dans les instances officielles de l'UE et a subi quelques modifications, mais est somme

toute passé assez inaperçu du grand public. Lors du Conseil européen des 12 et 13 décembre qui a clôturé la présidence italienne, le document intitulé « Une Europe sûre dans un monde meilleur » a été adopté par les Etats membres, sans que les 450 millions de citoyens européens ni même le Parlement européen n'aient été consultés. Au lendemain de cette réunion

des chefs d'Etat et de gouvernement, il est souhaitable de rappeler les lignes directrices qui devraient guider, au niveau européen, les fondements d'un tel concept. Car le débat, loin d'être clos, revient finalement à décider non seulement de la sécurité internationale et de la place que l'Union européenne entend occuper mais aussi de la vision du monde qu'elle souhaite privilégier.

Dans le principe, le document de Javier Solana est, d'abord et avant tout, bienvenu. Depuis la fin des années 1990, la démarche européenne a été de développer une capacité propre, tant civile que militaire, de gestion des crises, sans disposer, d'abord, d'une vision claire de ses objectifs stratégiques, au service de laquelle pourraient, ensuite, être déployés des moyens spécifiques. Cependant, on peut s'interroger sur la motivation qui a présidé à sa rédaction.

Une politique alternative, qui prône avant tout la coopération et le multilatéralisme

A Thessalonique, le document de J. Solana arrivait à un moment opportun des relations transatlantiques. A la suite de l'intervention anglo-américaine en Irak et de la fracture entre Bruxelles et Washington, l'objectif premier du concept stratégique européen semble avoir été la réconciliation avec les Etats-Unis et la réaffirmation du partenariat stratégique euro-américain. Un concept stratégique est pourtant – par définition – un document de référence qui ne doit pas servir des objectifs à court terme. Il doit proposer, de manière claire et décisive et en dehors de toute considération circonstancielle, la construction d'une action réfléchie et durable sur la scène internationale.

Ensuite, tant dans le fond que dans la forme, les préoccupations exposées dans la première version du document Solana apparaissent comme très proches de l'agenda américain et coïncident avec la *National Security Strategy* des Etats-Unis. Ainsi, Solana esquisse, entre autres, un « axe du bien » qui s'offre en miroir à l'« axe du mal » américain.

Le concept stratégique européen doit obligatoirement présenter un agenda spécifique et se démarquer des conceptions américaines actuelles qui semblent l'avoir trop influencé. Seule la référence aux Nations unies et à

l'aval du Conseil de sécurité pour utiliser la force ne l'en différencie de manière définitive. C'est salubre mais pas suffisant. Car face au cuisant échec de la politique de l'actuelle administration américaine tant dans la lutte contre le terrorisme que dans son intervention en Irak (politique qui visait elle aussi à « rendre le monde plus sûr »), la communauté internationale a un besoin urgent d'une approche alternative. Cela exige une différenciation plus énergique de la part de l'Europe et donc davantage de volonté politique.

Par ailleurs, s'il s'agit de doter l'UE d'une stratégie sur la scène internationale, c'est une approche strictement européenne, nourrie d'une vision particulière du monde, qui doit apparaître tant dans la description des menaces que dans la définition des instruments et des réponses à apporter pour y remédier.

Or, en tant que telle, l'Union européenne est une institution qui s'est bâtie pour empêcher la résurgence des conflits que ses Etats membres ont connus jusqu'à la moitié du vingtième siècle. Logiquement, elle doit donc se construire en tant que « puissance tranquille » agissant activement pour une meilleure sécurité collective par la coopération et le multilatéralisme. Son objectif n'est pas de devenir un empire qui se bâtirait contre le reste du monde. Elle doit se projeter comme une puissance civile utilisant avant tout des outils civils (politiques, économiques, commerciaux, financiers) pour contribuer à une meilleure cohésion et une plus grande sécurité internationale, motivée par les valeurs que l'Europe entend défendre (démocratie, pluralisme, respect des droits de l'homme).

La sécurité, c'est l'affaire de tous

Ainsi, la description des menaces et des risques tels que les entrevoit l'Union européenne doit être envisagée de manière systémique. D'abord, les conflits, les armes de destruction massive, le terrorisme, les Etats en déliquescence ne sont pas des phénomènes en soi, qu'il s'agirait d'éradiquer. Ce sont les symptômes de causes plus profondes qui sont néfastes, et ceci tant pour l'Europe que pour ses partenaires et le reste du monde. La définition des menaces et des risques doit donc être considérée de manière plus large afin

(suite page 4)

Ce que les médias en ont dit...

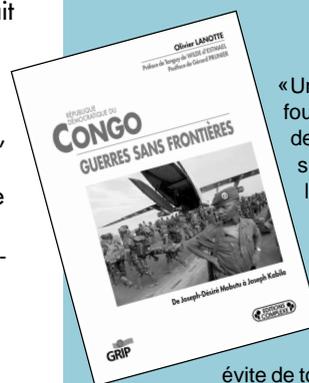
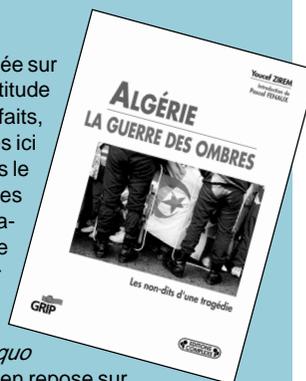
« Appuyée sur une multitude de faits, analysés ici dans le détail, les dénonciations de l'auteur font mouche :

le *statu quo* algérien repose sur des pratiques anti-démocratiques (...); quant au terrorisme, attribué officiellement aux "hordes islamistes", il contribue à faire "le jeu du pouvoir en place et permet au système de perdurer. »

Enjeux internationaux

« Pourquoi cette guerre s'éternise-t-elle ? A qui profite-t-elle ? L'auteur de cet essai, journaliste algérien, apporte des réponses, des clés de lecture, et démonte les mécanismes de cette tragédie à travers une multitude de faits et d'événements éclairants. »

Peuples en marche



« Une analyse fouillée et pleine de nuances sur la guerre et l'avenir de la paix dans la République démocratique du Congo. (...) »

L'auteur évite de tomber dans les manichéismes où l'on désigne les gentils d'un côté et les méchants de l'autre. »

Vers l'Avenir

« Cet ouvrage nous décrit avec précision et sobriété une guerre d'une extrême complexité, qui ne fait guère recette dans les médias malgré ses 3,5 millions de morts. »

La Chronique

« Une analyse sobre et précise de ce conflit dans lequel les belligérants ont repoussé les limites de l'horreur au-delà de l'entendement. »

Imagine

3

Livres reçus

Maintien de la paix et diplomatie coercitive

L'organisation des Nations Unies à l'épreuve des conflits de l'après-guerre froide

Michel Liégeois, préface du général Jean Cot, Bruylant, Bruxelles, 2003, 236 p., 55 €.

Le premier pari de l'ouvrage est d'abord conceptuel : qu'est ce qu'une opération de maintien de la paix ? Le second pari est de proposer un angle d'approche politico-stratégique, en développant l'analyse de la culture stratégique originale et nécessaire à ce type d'opération. Michel Liégeois nous offre là un brillant essai, critique mais optimiste. Il retrace l'évolution historique des concepts de maintien de la paix et de diplomatie coercitive, leur évolution dans un monde qui n'est plus bipolaire, ce qu'il a illustré par une étude de cas très complète sur la Bosnie-Herzégovine.

Les nouveaux enjeux de la politique étrangère belge

Louis Michel, préface de Jean Beaufays, Larcier, Bruxelles, 2003, 122 p., 27 €.

La ministre belge des Affaires étrangères a retrouvé, au cours de cinq conférences données à l'Université de Liège en 2002-2003, son métier d'enseignant. Les sujets étaient ceux de l'actualité : « Ethique et relations internationales », « La Convention européenne », « Les relations transatlantiques », « La politique africaine du gouvernement belge » et enfin « Les Nations unies ». Les textes sont ici repris dans leur style oratoire enthousiaste ; chaque sujet est structuré et abordé fort logiquement, avec divers développements pédagogiques.

Guide du maintien de la paix

Sous la direction de Jocelyn Coulon, CEPES, Montréal, Athéna Editions, Outremont (Québec), 2003, 304 p., 16,95 \$.

Après une introduction qui fait aussi le point sur les opérations de paix en 2003, une première partie propose cinq textes : sur l'opération de maintien de la paix à Chypre, l'opération de l'UE en Macédoine, le Canada dans la SHIRBRIG de l'ONU, la démobilisation et la réintégration en Afrique et l'opération que le Canada va mener en Afghanistan. Une deuxième partie propose des tableaux statistiques, une chronologie depuis 1948 et divers documents, suivis d'adresses web, d'une bibliographie et d'un index. Un ouvrage bien conçu et utile.

Vers des périmètres de sécurité ?

La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe

Sous la direction de Michel Fortmann, Alex Macleod et Stéphane Roussel, CEPES, Montréal, GERSI, Montréal, Ed Athéna, Outremont (Québec), 2003, 262 p., 19,95 \$.

La première partie de l'ouvrage traite des réactions nord-américaines aux événements du 11 septembre et des caractéristiques émergentes de ce que certains nomment la « forteresse de sécurité » continentale. La seconde examine différents aspects des efforts européens pour réaliser un espace de sécurité régional ; les auteurs traitent en

(suite page 6)

d'englober les facteurs inducteurs objectifs qui favorisent leur apparition. Ensuite, il est indispensable d'évaluer ces causes profondes en tant qu'éléments structurels du système international, dans ses aspects économiques, politiques, culturels, environnementaux, etc., où interagit un ensemble d'acteurs divers, dont l'Europe.

Il serait dommage en effet que les décideurs européens perdent de vue qu'une stratégie internationale et du-

nable ne se bâtit pas contre le reste du monde. Pour être efficace, la vision du monde qu'un document stratégique suggère inmanquablement par la description des risques et des menaces et les outils pour y remédier, doit pouvoir satisfaire l'ensemble – par nature diversifié – des acteurs qui interagit sur la scène internationale et non quelques Etats nantis et privilégiés.

Caroline Pailhe

Un instrument international pour la traçabilité des armes légères : une occasion à saisir

Conformément au Programme d'action des Nations unies de juillet 2001 sur les armes légères et de petit calibre¹, un groupe d'experts gouvernementaux a étudié la faisabilité d'un instrument international pour identifier et tracer les armes légères de manière rapide et fiable. Ce groupe s'est réuni trois fois et le Secrétaire général a soumis son rapport à l'Assemblée générale de l'ONU au mois d'octobre dernier².

La conclusion du groupe est qu'un tel instrument est souhaitable et réalisable pour un certain nombre de raisons. Il recommande que l'Assemblée générale prenne la décision de négocier un instrument international pour l'identification et le traçage des armes, sous les auspices de l'ONU, lors de sa cinquante-huitième session.

Important consensus

Le terme traçage désigne le suivi systématique des armes de leur source, via les lignes de transfert, dans le but de localiser le point de diversion vers le marché illicite. Le traçage permet donc de déterminer les responsabilités des différents acteurs qui interviennent dans le circuit. La traçabilité est assurément le sujet qui rencontre le plus haut degré de consensus lors des négociations internationales sur les armes légères.

Toutes les initiatives récentes soulignent l'importance d'établir un système de marquage universel ainsi que la tenue de registres des stocks et des transferts, pour faciliter le traçage rapide

sur base de la coopération et de l'échange d'informations.

Les difficultés pour remonter la filière des trafics ont été soulignées dans plusieurs rapports récents. L'absence de mécanisme de traçage adéquat empêche l'identification des intermédiaires qui facilitent le transfert d'armes aux combattants, aux milieux criminels et à tous ceux qui utilisent abusivement ces instruments de mort. Ces difficultés ont par exemple entravé le travail de la Commission d'enquête de l'ONU au Rwanda, laissant l'impunité aux trafiquants et rendant peu probable, si non impossible le démantèlement de leurs réseaux. Les responsabilités se diluent, permettant aux fabricants et aux négociants sans scrupules de poursuivre leurs affaires sans s'inquiéter des conséquences.

La cause de ces problèmes est qu'il n'existe aucune convention internationale définissant des normes de marquage et d'enregistrement des armes et des procédures de traçage. Les pratiques de marquage en vigueur ne sont ni suffisantes ni comparables, parfois carrément absentes. D'ailleurs, en l'absence de registres internationaux ou nationaux sur les transferts d'armements, le traçage de leur parcours est rendu impossible. Ceci signifie qu'une fois qu'une arme quitte son pays d'origine, la responsabilité des fabricants et autres acteurs devient difficile à établir. La difficulté d'imposer des sanctions encourage les trafiquants et contribue à expliquer la part si importante du

marché illicite dans les transferts d'armes légères.

Une large proportion des armes utilisées dans les crimes sont de type militaire. Quand les armes légalement exportées par nos gouvernements nous reviennent comme un boomerang, lors d'actions criminelles ou terroristes, nous sommes tous concernés! Les opérations de traçage s'interrompent souvent une fois que les personnes qui ont commis le crime ont été arrêtées. L'objectif est rarement de tracer les armes jusqu'au trafiquants en raison du manque d'infrastructures et d'instruments légalement contraignants. Les réseaux sont rarement démantelés et continuent d'alimenter à la fois les conflits et les crimes.

Qui est responsable? 500.000 décès par an, cela fait réfléchir! Il s'agit clairement d'un problème de sécurité et de santé publique qui ne peut être résolu que par une politique publique globale impliquant tous les Etats. Une convention internationale sur la traçabilité définissant un code unique pour chaque arme à feu, prévoyant l'enregistrement des transferts ainsi qu'un mécanisme de traçage adéquat avec des inspections « physiques », doit accompagner les procédures existantes (qui consistent avant tout en des contrôles administratifs, comme la délivrance de licences d'exportation).

Le « modèle GRIP »

Le GRIP a déjà développé un modèle de Convention³ qui a servi également au travail des experts gouvernementaux sur la traçabilité; les gouvernements devraient être encouragés à adopter

ce modèle comme base pour négocier un instrument international.

Malgré l'absence d'un traité global contraignant sur les armes légères dans le Programme d'action de la conférence des Nations unies de 2001, il est satisfaisant de constater que celui-ci mènera finalement à une convention internationale sur la traçabilité.

Un projet de résolution a été voté début novembre 2003 à l'Assemblée générale de l'ONU⁴, décidant la création d'un groupe de travail pour développer cet instrument en vue de son adoption lors de la Conférence d'évaluation de 2006 sur les armes légères. La première étape devrait être de réussir le lancement du processus. Au sein des discussions du groupe de travail, un travail énorme reste donc à accomplir pour l'obtention d'un document menant à des contrôles efficaces. Tous les éléments d'un tel instrument figurent dans le rapport des experts gouvernementaux, mais considérant la sensibilité de certains pays sur la transparence et la confidentialité, le processus pourrait aboutir à un document minimaliste dont les failles encourageraient les infractions.

Cette première opportunité au niveau international devrait être saisie.

Ilhan Berkol

1. Section IV, Art. 1.c.

2. Document A/58/138.

3. Voir www.grip.org (sur notre site, vous trouverez une série d'informations sur ce sujet sous la rubrique « Projets de conventions internationales »)

4. Document A/C.1/58/L.1/Rev.1

« Contrôlez les armes » : un appel aussi simple que nécessaire

C'est sous le nom de « *Contrôlez les armes* » que le 9 octobre dernier, Amnesty International, Oxfam International et le Réseau international d'action sur les armes légères (IANSA – RAIAL) ont lancé conjointement une campagne d'envergure mondiale.

L'accumulation des armes et leur usage sont responsables annuellement de plusieurs centaines de milliers de morts et du déplacement forcé de di-

zaines de millions de personnes. Pour cause de conflit, de criminalité armée, de terrorisme ou d'accident, les armes à feu à elles seules sont responsables d'environ un mort par minute, dont la majorité au sein des populations civiles.

La campagne demande qu'un traité international sur les armes (ATT), élaboré sur base des lois humanitaires et le droit humain, soit adopté par les Nations unies en 2006. Le but d'un tel

(suite page 6)

Parution récente

Depuis août 1998, le Congo déplore déjà trois millions et demi de victimes. Relégué au rang subalterne

malgré ce macabre record, le drame ne semble guère émouvoir les puissants de ce monde. Aux Etats-Unis, l'Afrique a complètement disparu des écrans radar. La France est devenue très prudente suite à sa « mésaventure » rwandaise tandis que les Nations unies se voient confinées dans un rôle d'acteur périphérique de la crise.

Qualifiée de « première grande guerre africaine » impliquant au moins sept pays du continent, une kyrielle de mouvements armés et de groupes rebelles, sans oublier les multiples acteurs privés, le conflit des Grands Lacs a pris des allures d'apocalypse: pillages, crimes de guerre, violences sexuelles, cannibalisme, une génération d'enfants-soldats ayant la mort pour unique perspective, criminalisation de la société, une haine de clans qui n'en finit pas, tel un cancer, de se propager... Autant d'éléments qui font de l'Afrique centrale une zone de turbulences mouvante, à l'issue imprévisible.

Le présent ouvrage nous décrit avec précision et sobriété cette guerre sans front ni frontières. Et d'une extrême complexité. Une première partie est consacrée aux grandes étapes: des prémices du premier conflit menant à l'éviction de Mobutu jusqu'au second qui secoue le Congo des Kabila. Dans un deuxième volet, l'auteur se propose de dépeindre le profil des divers acteurs qui se croisent, s'allient ou s'affrontent au gré des enjeux successifs.

Olivier Lanothe est chercheur au Centre d'étude des crises et conflits internationaux (CECRI) de l'Université catholique de Louvain (UCL).

Un ouvrage de 272 pages –
18,90 euros.

(ISBN 2-87027-835-7)

5

Livres reçus

(suite de la page 4)

succession de la lutte antiterroriste, des politiques migratoires et du contrôle des frontières. Le dernier chapitre compare les processus d'intégration sécuritaire en Europe et en Amérique du Nord, afin d'en déterminer les implications pour le Canada.

RAMSES 2004

Les grandes tendances du monde

Sous la direction de Thierry de Montbrial et Philippe Moreau-Defarges, IFRI, Dunod, Paris, 2003, 375 p.

Voici le dernier Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (RAMSES) qui garde son très haut niveau d'analyse, ainsi qu'une forme et une mise en page très soignées. Les grands dossiers de l'année sont répartis en trois parties :

« Après l'Irak, nouvelles menaces, nouveaux Etats, nouvelle justice », dont l'important article de Thérèse Delpéch « Vers une nouvelle course aux armements non conventionnels ? » ; « L'Europe face à son avenir, trois défis pour un continent » ; « S'adapter à la mondialisation : Asie, Amérique latine, Moyen-Orient », dans lequel on note une remarquable analyse d'Olivier Roy « Iran : l'impossible transition » Dans la partie « Panorama », près de 50 notes d'analyses sur des pays ou des thèmes complètent cette vision annuelle du monde. Sans oublier l'excellente introduction de Thierry de Montbrial.

L'Année stratégique 2004

Analyse des enjeux stratégiques, diplomatiques et économiques

Sous la direction de Pascal Boniface, IRIS, Radio France, Ed. L'Éudiant, Paris, 2003, 621 p.

Toujours au format de poche, la nouvelle édition commence par une introduction de Pascal Boniface, intitulée « De l'usage de la force » (le débat sur l'ingérence). Suivent 2 thèmes de fond : « Enjeux économiques » et « Enjeux stratégiques » (par Jean-Pierre Maulny), puis 8 aires géographiques, une étude d'actualité intitulée « Les nations à l'épreuve de la guerre préventive en Irak » et enfin des annexes statistiques. La volonté de fournir un maximum de données, qui couvrent assez rigoureusement la période écoulée, fait de cet ouvrage un excellent outil de référence.

Relations internationales : penser autrement

Stéphane Madaule, L'Harmattan, Paris, 2003, 155 p., 13,75 €.

Les événements récents ont profondément et durablement modifié les relations internationales. Or, nous avons tendance à interpréter ces changements à l'aide de schémas anciens ; il convient peut-être aujourd'hui de changer notre façon de penser. Ainsi, pour l'auteur, le dialogue Nord-Sud n'a rien à gagner à s'inscrire dans le carcan rigide de la doctrine libérale ; la construction européenne fait peut-être fausse route en se voulant « bloc puissance », sans parler de la place de la France dans le monde...

Alain Reisenfeld

« Contrôlez les armes »

(suite de la page 5)

instrument est de fixer des normes strictes et minimales qui réglementent le commerce et les livraisons de ces produits pas comme les autres que sont les armes. Le manque d'instruments internationaux contraignants et les lacunes dans les mécanismes actuels de contrôle favorisent des transferts irresponsables, des trafics illicites et, dans certains cas, des livraisons en totale violation des embargos décrétés par la communauté internationale.

Nombreux sont les pays où l'accumulation excessive d'armes a mené à l'instabilité, à l'insécurité des populations et à l'éclatement de conflits. Autant d'obstacles au développement durable, au dialogue et à la cohabitation pacifique des différentes communautés.

Ces obstacles ne se chiffrent pas uniquement en pertes humaines et en dégâts matériels, mais aussi en opportunités perdues et... en dollars. En moyenne, annuellement, 22 milliards de dollars sont dépensés pour l'achat d'armes par les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient, soit plus de deux fois plus que ce qui

est nécessaire pour offrir, d'ici 2015, l'enseignement primaire à tous les enfants du monde, ainsi que préconisé par les Nations unies.

Cette campagne est menée dans 67 pays des cinq continents dont la Belgique. Le réseau d'action contre les armes légères belge (RAIAL-BF et VNLW), membre dans la campagne, demande au gouvernement de soutenir le traité international sur les armes en poursuivant et en renforçant son action pour un meilleur contrôle des exportations d'armes aussi bien au niveau international que régional et national.

Le succès de la campagne « Contrôlez les armes » et l'obtention des résultats poursuivis ne seront rendus possibles qu'avec la participation de l'opinion publique. C'est précisément dans le but d'impliquer aussi largement que possible la population dans ce débat qui ne peut pas rester une exclusivité des décideurs politiques, que les organisations qui adhèrent à la campagne ont lancé une série d'initiatives d'information et une pétition visuelle électronique pouvant être signée à l'adresse www.controlarms.be.

Claudio Gramizzi

Liste des rapports les plus récents

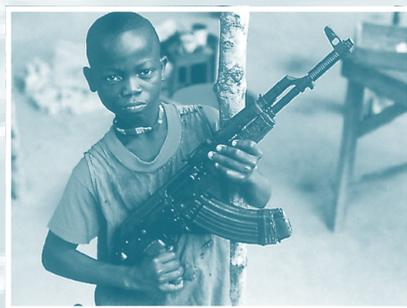
- 1/01 **Le microdésarmement – Le désarmement concret en armes légères et ses mesures associées**, Michel Wéry, 64p., 13 euros.
- 2/01 **Le réarmement de la Sierra Leone – Un an après l'accord de paix de Lomé**, Eric G. Berman – Une étude de Small Arms Survey, 42p., 8,50 euros.
- 3/01 **La disponibilité des armes à feu – Quel impact sur la sécurité et la santé publique ?**, collectif, 40p., 8,50 euros.
- 4/01 **La Conférence des Nations unies de juillet 2001 sur les armes légères – Analyse du processus et de ses résultats**, Ilhan Berkol, 60p., 11 euros.
- 5/01 **L'ONU face au terrorisme**, Sandrine Santo, 44p., 8,50 euros.
- 1/02 **La Chine et la nouvelle Asie centrale – De l'indépendance des républiques centralasiatiques à l'après-11 septembre**, Thierry Kellner, 40p., 8,50 euros.
- 2/02 **L'Union européenne et la prévention des conflits – Concepts et instruments d'un nouvel acteur**, Félix Nkundabagenzi, Caroline Pailhe et Valérie Péclow, 72p., 13 euros.
- 3/02 **Inde-Pakistan – Forces militaires et nucléaires en présence**, Françoise Donnay, 40p., 8,50 euros.
- 4/02 **Les exportations d'armes de la Belgique**, collectif, 72p., 13 euros.
- 1/03 **Les relations arméno-turques – La porte close de l'Orient**, Burcu Gültekin et Nicolas Tavitian, 32p., 7 euros.
- 2/03 **La crise ivoirienne – De la tentative de coup d'Etat à la nomination du gouvernement de réconciliation nationale**, Claudio Gramizzi, 48p., 9 euros.
- 3/03 **Enfants-soldats, armes légères et conflits en Afrique – Les actions de la coopération au développement de l'Union européenne et de la Belgique**, collectif, 44p., 8,50 euros.
- 4/03 **Questions juridiques sur la régionalisation des licences d'armes**, Nicolas Crutzen, 28p., 7 euros.

Les « Rapports du GRIP » sont avant tout disponibles au GRIP.

LA GUERRE N'EST PAS UN JEU D'ENFANT

Le phénomène des enfants-soldats est dramatique.
Ils seraient au moins 300.000, combattant, armes au poing,
dans plus de trente pays. Trop jeunes pour voter, mais assez âgés
pour tuer ... ou être tués.

Les armes légères font annuellement quelque 500.000 victimes
de par le monde. En Afrique centrale, les guerres ont été possibles grâce
à la prolifération d'armes légères, compliquant l'arrêt des combats
et la résolution pacifique des conflits.



Tout ceci n'est pas une fatalité.
D'où l'importance de sensibiliser les décideurs politiques, l'opinion
publique et en particulier les jeunes de la nécessité de passer d'une
« culture de guerre » à une « culture de paix ».

Oui, les conflits d'intérêt existeront toujours.
Mais ils peuvent et doivent être résolus de manière pacifique,
par la voie de la négociation et de la médiation.

C'est dans ce but que vient d'être lancée à Namur (septembre-octobre),
puis à Liège (décembre) une « campagne d'information sur
les enfants-soldats, les armes légères, les conflits en Afrique centrale
et la coopération au développement comme alternative de paix ».

Les mêmes activités se dérouleront à Bruxelles en avril 2004
et à Virton en mai/juin 2004.

Le GRIP assure la coordination de cette campagne.

Bien que cette activité soit soutenue en grande partie par la Communauté
européenne et la Coopération belge au développement, nous devons
nous-mêmes assurer un important financement complémentaire.

Aidez-nous à mener la sensibilisation sur ces questions cruciales.

Versez vos dons sur notre
CCP 000-1591282-94
Merci d'avance.

Exonération fiscale : Tout don de 30 euros ou plus donne droit à une attestation fiscale.

Depuis plus de 20 ans, nous informons
le grand public comme les responsables,
notamment par nos publications,
de façon à éveiller, entretenir et
renforcer un courant d'opinion porteur.

**Vous pouvez agir
vous aussi.**

**Soutenez
notre action :**

en devenant membre

par le versement
d'une cotisation annuelle.
Etre membre du GRIP donne
droit au trimestriel
« Les Nouvelles du GRIP »;

15 € - 16 € - 18 €

(Attention : les prix indiquent les tarifs,
dans l'ordre, pour la Belgique,
Autres Europe et Autres Monde)

en achetant

une ou plusieurs publications;

en vous abonnant

aux « Livres du GRIP »
et au trimestriel
(le GRIP édite cinq ouvrages
par an);

75 € - 85 € - 90 €

en prenant

l'abonnement complet

formule qui donne droit,
en plus des livres
et du trimestriel, aux
« Rapports du GRIP »;

125 € - 140 € - 150 €

en prenant

l'abonnement de soutien

250 € - 250 € - 250 €

en effectuant un

don*

* EXONÉRATION FISCALE :

Le GRIP bénéficie de l'exonération fiscale.
Tout don de 30 € et plus donne droit
à une attestation fiscale.

Comment se procurer les publications du GRIP

Tous les ouvrages du GRIP sont vendus en librairie.

Mais ils peuvent aussi être directement commandés au GRIP.

Envoyez-nous une lettre ou le bon de commande ci-joint – accompagné du paiement – à l'adresse du GRIP
rue Van Hoorde, 33
B -1030 Bruxelles.

Vous pouvez également commander nos publications par téléphone (32.2) 241.84.20 par fax (32.2) 245.19.33 par e-mail (publications@grip.org) ou via Internet (www.grip.org)

Modes de paiement

Belgique: virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement; chèque barré.

France: chèque barré; mandat postal international.

Luxembourg: soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP, libellé en FL.

Autres pays: virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international.

Autre moyen de paiement
Carte de crédit (VISA, Eurocard, Mastercard)
Précisez votre n° de carte et la date d'expiration.

Conception & réalisation: Marc Schmitz.

VIENT DE PARAÎTRE



LES IRRADIÉS DE LA RÉPUBLIQUE

LES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS PRENNENT LA PAROLE

Ils étaient 150.000, pour la plupart de très jeunes hommes. Ils étaient peu – ou même pas du tout – informés sur les risques de la radioactivité. Désinformés même. Telles ces recommandations remises au personnel des essais par les autorités de la marine: « Une minute et demi après l'explosion, les débris sont tous retombés et il n'y a aucun danger provenant du rayonnement. » Les radiations retardées? Elles sont « si faibles qu'elles ne constituent pas un danger. Ne vous en occupez pas ».

Naiïfs? Respectueux de la parole d'autorité? Ils étaient fiers de participer à cette grande aventure qui, leur disait-on, allait hisser la France au niveau des plus grands. Et que de souvenirs allaient-ils rapporter de cet immense désert saharien ou des îles paradisiaques du Pacifique. « ... On a beau savoir que la bombe est un objet de mort, lorsqu'elle explosa, je fus fasciné par ce lever de soleil artificiel. » Et on leur disait alors, comme on le répète encore officiellement aujourd'hui, que ces bombes étaient « propres »... Quel mal pouvait donc les frapper? Ils ne l'apprendront – pour les plus chanceux – que dix, vingt, trente ans plus tard quand les cancers et autres maladies les atteindront.

Enfin, ils parlent, sortant du mutisme qui, sous prétexte de secret militaire, les avait enfermés dans l'oubli. Enfin, ils se battent pour que « vérité et justice » soient rendues aux victimes des essais nucléaires.

Co-fondateur du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC), **Bruno Barrillot** travaille depuis près de vingt ans sur les conséquences des essais nucléaires. Auteur de plusieurs livres sur les expériences françaises au Sahara et en Polynésie, animateur de colloques et conférences destinées à alerter l'opinion, les élus, les pouvoirs publics, proche des victimes, il présente ces témoignages bouleversants – et inédits pour la plupart – en les situant dans un contexte dont il est l'un des grands spécialistes.

Un ouvrage de 240 pages – 15,90 euros.
(ISBN 2-87027-972-8)

PARUTION RÉCENTE

LE DÉVELOPPEMENT UNE ARME DE PAIX

par Félix Nkundabagenzi et Federico Santopinto

Promouvoir la paix, non par les armes, mais en s'appuyant sur sa force économique – et surtout sa politique de coopération au développement –, telle est l'ambition de l'Union européenne.

Ce livre nous invite à un tour d'horizon des « arsenaux » européens: politique commerciale commune, programmes d'aide thématique, voire régionale (dont les relations privilégiées avec les pays ACP), Politique étrangère et de sécurité commune, Mécanisme de réaction rapide.

Un ouvrage de 160 pages, n° 264-65, 12,90 euros.

